

Le **Conseil général de l'Oise** adopte les e-RH avec **Incovar**



L'institution départementale déploie le progiciel Incovar, la solution globale de gestion des temps d'Incotec, auprès de ses 3000 agents. A la clé, gains de temps, efficacité renforcée et process clarifiés.

A Beauvais, dans l'une des plus anciennes villes de France, siège une collectivité à la pointe de la technologie e-RH. Aujourd'hui, 2300 agents du Conseil Général de l'Oise (60) bénéficient en effet du progiciel de gestion des temps Incovar. Une solution étendue progressivement à l'ensemble des quelques 3000 employés départementaux.

L'histoire commence en 2004. Cette année-là, la direction informatique du Conseil Général (CG) décide d'acquérir un outil performant afin de rationaliser sa gestion des temps.

L'appel d'offres, lancé en 2005, visait à mettre en place un système de badgeage et à dématérialiser les demandes d'absence qui transitaient à l'époque via un circuit papier.

Trop généraliste, le logiciel utilisé précédemment ne répondait pas aux besoins du service RH du Conseil Général.

Seuls les 400 agents du siège et une délégation territoriale exploitaient cet outil. Les fonctionnalités de ce dernier se limitaient d'ailleurs à l'enregistrement des badgeages et des temps de présence.

Le nouveau produit devait prendre en compte les règles et les spécificités de la charte de gestion des temps du Conseil Général, tout en s'adaptant aux évolutions de ces normes.

Simplicité d'utilisation

Le CG a choisi l'offre sur mesure articulée autour d'Incovar « essentiellement

pour l'ergonomie et la simplicité d'utilisation du logiciel », explique Charles Amisse, DRH adjoint du Conseil Général.

Alexandre Blaevoet, « référent gestion des temps » à la direction départementale des ressources humaines abonde dans ce sens : « C'est l'un des outils du marché les plus faciles à utiliser ».

C'est en 2006 qu'Incovar est installé au Conseil Général. Depuis, il est déployé dans tous les services par



Nadia LAMANI et Alexandre BLAEVOET,
référents gestion des temps

Le défi

Le précédent outil de gestion des temps du CG de l'Oise se limitait à enregistrer les badgeages et les temps de présence des agents. Ce programme n'était utilisé que par les collaborateurs du siège et une délégation territoriale du département. Les demandes d'absence effectuées sur papier, ainsi que des circuits de validation nébuleux, engendraient d'importantes lenteurs de traitement. Afin d'y remédier, la direction informatique de l'institution a souhaité mettre en place une solution de gestion des temps moderne, évolutive et fiable.

La solution

WebTime, l'intranet *full web* salariés d'Incovar permet à l'ensemble du personnel du CG de bénéficier d'un système de suivi et de mesure des temps. Accessible aux collaborateurs via intranet, la mesure des temps se fait en auto-déclaratif. Les agents effectuent leurs demandes d'absence sur leur micro-ordinateur et consultent en temps réel, sur le navigateur web, les informations les concernant. E-incovar, outil dédié aux responsables de service et à la DRH, permet quant à lui un accès simple et rapide aux données des agents de son équipe. Consultable sur leur intranet, e-Incovar offre aussi la possibilité de visualiser et de gérer le détail de toutes les informations concernant un agent en particulier.

phases successives. Le progiciel a d'abord permis d'unifier la gestion des temps au sein du CG : « C'est devenu l'outil commun de la gestion des temps, souligne le DRH adjoint. Les différents systèmes de calcul, propres à chaque service, ont ainsi disparu. »

Gestion décentralisée

Grâce à Incovar, une partie de la gestion des temps est également décentralisée auprès des opérationnels.

« Incovar se révèle être un outil très pratique, aussi bien pour l'agent, que pour le chef de service », constate Nadia Lamani, responsable de la gestion des temps.

Les agents effectuent leurs demandes de badgeage, d'absence et d'heures supplémentaires via le module Webtime d'Incovar sur leur intranet. Ils accèdent à leur espace personnel et à leurs compteurs.

Le progiciel aide à la responsabilisation des agents, en particulier dans la gestion des temps de présence.

« Auparavant, les collaborateurs ne pouvaient connaître la situation de leurs compteurs de temps qu'en demandant un état à la DRH, indique Alexandre Blaevoet. Aujourd'hui, avec Incovar, ils connaissent exactement leur position en temps réel. Ils peuvent réagir très rapidement en cas de souci et ne

cumulent plus d'erreurs pendant des mois. »

« L'agent reçoit un courriel l'avertissant d'une anomalie, ajoute Nadia Lamani. Il met à jour son compte instantanément sans devoir faire appel au service des RH. »

Via le module e-Incovar, les responsables d'équipe bénéficient de la visualisation complète du planning de leur équipe. Ils opèrent le suivi en temps réel des présences et absences dans leur équipe.

Zéro papier

Les managers acceptent ou refusent les demandes d'absence des agents. Celles-ci ne circulent plus de service en service sur un support papier. Elles sont maintenant gérées via un workflow. Auparavant, le processus papier s'échelonnait sur plusieurs semaines. « Actuellement, il ne s'écoule qu'une semaine au grand maximum entre la saisie par l'agent et son traitement par les RH, souligne Charles Amisse. La rapidité des validations dépend surtout de la réac-

tivité des chefs de service. »

Outil e-RH

Alexandre Blaevoet voit lui dans le progiciel Incovar beaucoup plus qu'un simple dispositif qui enregistre les badgeages : « C'est un véritable outil e-RH qui clarifie les procédures », déclare-t-il. Au CG de l'Oise, le traitement des demandes comprend en effet jusqu'à quatre degrés de validation. Incovar permet maintenant de savoir précisément qui valide, du premier au dernier échelon.

Côté RH grâce au logiciel, les gestionnaires connaissent mieux la population qu'ils gèrent. « Notamment par une meilleure appréhension des heures supplémentaires dont les demandes sont maintenant détaillées », commente Nadia Lamani. La direction des ressources humaines envisage par ailleurs une montée en compétence de la trentaine d'agents du service. « Incovar contribue aussi à décharger le personnel RH des tâches administratives ».

La DRH du Conseil Général sou-

haite maintenant aller plus loin avec Incovar.

Calcul des heures sup'

« L'outil offre des perspectives de développement sur des aspects que nous n'avions pas envisagés dans notre cahier des charges initial, observe Charles Amisse. Au-delà de la gestion des temps, il permet notamment de calculer les heures supplémentaires et les astreintes. » Le CG étudie aussi avec Incotec la mise en place d'un outil innovant d'aide à la planification des activités ou encore un module servant à l'export des événements (absences, congés...) vers le planning de la messagerie Outlook. « Incovar fonctionne bien et correspond à nos attentes, conclut Charles Amisse. Nous sommes également satisfaits de la société Incotec, de son service de support réactif et de ses chefs de projet disponibles. Nous n'hésiterons pas à le dire à d'autres collectivités publiques. » Voilà qui est donc fait ! ■

A propos d'incotec

Depuis 1981, Incotec développe son expérience et son savoir-faire dans le domaine de la gestion des temps, la relation client, la planification et l'optimisation des ressources humaines. Incotec assure des prestations globales, de la fourniture du progiciel et du réseau de badgeage à l'installation, en passant par la formation et la maintenance.

Plusieurs milliers de sites représentant plus de 300 000 utilisateurs, dans tous les domaines d'activité ont adopté la solution de gestion des temps Incovar. Parmi les collectivités publiques et organismes sociaux équipés :

Conseil généraux : Oise, Deux-Sèvres, Meurthe et Moselle...

Conseil régional de Champagne-Ardenne...

Communauté urbaine de Dunkerque...

Municipalités : Aulnay-sous-Bois, Bondy, Evian-les-Bains, Grenoble-Alpes-métropole, Marignane, Martignes, Noisy-le-Grand, Saint Germain-en-Laye, Thonon-les-Bains, Vaires-sur-Marne...

Caisses primaires d'Assurance Maladie : Ain, Allier, Haute-Savoie, Ille-et-Vilaine, Meurthe-et-Moselle, Val d'Oise, Vosges...

A propos du Conseil général de l'Oise



Le siège du Conseil général,
à Beauvais

L'Assemblée délibérante du département de l'Oise compte 3 200 agents, répartis sur plus de 100 sites. Ces derniers assurent un service de proximité dans les domaines du social, de l'éducation, de l'économie, des transports ou de la culture, aux quelque 800 000 administrés de l'Oise. Sur un département comprenant 41 cantons et 693 communes, le CG de l'Oise gère un budget de 781,6 M€.

CONTACTS

Incotec

Parc d'Innovation
7 bld Gonthier d'Andernach
BP 40136
67404 Illkirch Cedex
Tél : 03.88.55.18.18
Fax : 03.88.55.18.28
www.incotec.fr

Incotec Ile-de-France

46 rue de Paris
78 600 Maisons-Laffitte
Tél : 01.39.12.80.00
Fax : 01.39.12.80.01

✉ marketingincovar@incotec.fr